



Étudiant étranger a un enfant avec un étranger qui a un statut sa

Par **kikie**, le **27/11/2009** à **16:40**

Bonjour, rnje suis en France depuis 2000 et j'ai toujours été régularisée par la préfecture, depuis juillet 2008, je suis une maman d'un enfant que j'ai eu avec un compatriote (non français) qui a un statut salarié.rnil a bien reconnu l'enfant et ce dernier porte le nom de son père, mais jusqu'à ce jour, on habite pas ensemble car le père n'a pas trouvé du travail dans la ville où j'habite avec mon enfant.rnje vous demande si je peux changer de statut (statut étudiant en statut famille) par le biais de la naissance de mon enfant, vu qu'il a été reconnu par le père, pour que je puisse chercher du travail là ou il vit afin de faire un regroupement familial ?rnJe récapitule ma situation: étudiante de nationalité étrangère qui a un enfant avec un étranger (statut salarié) .rnJe veux savoir si je peux changer de statut étudiant en statut famille par le biais de l'existence de mon fils qui a été reconnu par le père.rnmerci